

Département de la Vendée

Commune de LE PERRIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 01/09/2025
Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de présents : 12
Nombre de votants : 12

Séance N° 05
08/09/2025
Délibération 068/4.2

L'an deux mille vingt-cinq, le huit septembre à 19 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Mme GODEFROY Rosiane, Maire.

Membres présents : Mmes GODEFROY Rosiane, BERNARD Béatrice, BILLET Sabine, BESSEAU Martine, ARTUS Pauline, PONTOIZEAU Fabienne, MOURAIN Lisa, HENRIQUES Floriane et Mrs CHAUVIN Yannick, ABU-AITA Maher, HEMON Christian, POUGEARD Pierre.

Absents excusés : Mmes HAMELIN Karine, HA Christine, Mrs MILCENT Jean-Paul, PINEAU Nicolas, GUILBAUD David, AVERTY Julien, CUVILLIER Jean-Claude.

Monsieur ABU-AITA Maher a été élu secrétaire.

OBJET : Création d'emploi pour accroissement temporaire d'activité

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires.

VU la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3-1 alinéa 1° et 2.

Considérant qu'il est nécessaire de recruter temporairement du personnel pour renforcer les équipes en place. Madame Le Maire propose, pour répondre aux besoins, la prorogation du poste d'adjoint administratif - Assistante de Direction :

- o A compter du 01/09/2025 pour une durée de 6 mois maximum
- o Temps de travail : 21 heures hebdomadaire - TNC
- o Indice majoré maximum : 417

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- DECIDE de proroger le poste d'adjoint administratif comme mentionné ci-dessus.
- AUTORISE Madame Le Maire à signer tous les documents afférents à ce contrat.

Fait et Délibéré en Mairie du PERRIER, les jour, mois et an que dessus,
Et ont tous les membres présents signés au registre des délibérations.

Pour extrait conforme
Madame le Maire
Rosiane GODEFROY



Le secrétaire de séance
Mr ABU-AITA Maher